

Sujet : [INTERNET] DUP-parcellaire CESSON-SÉVIGNE ZAC ATALANTE

De :

Date : 10/06/2023 15:48

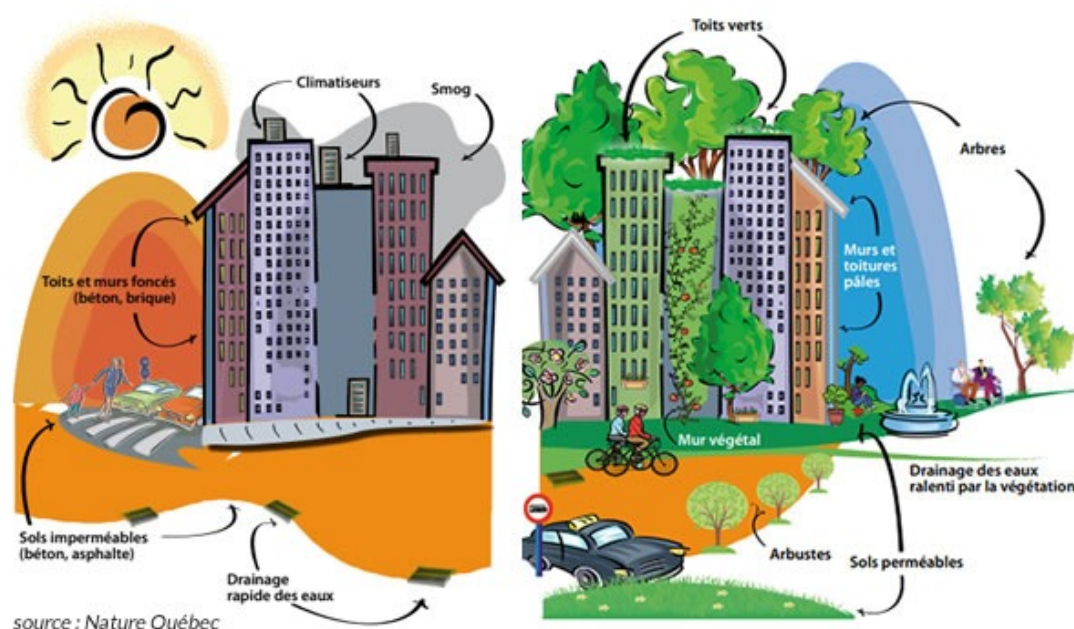
Pour : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

J'étais déjà contre la façon dont s'est développée la ZAC Viasilva, le fait d'apprendre qu'elle va encore se développer m'attriste profondément pour 2 principales raisons :

Premièrement,

Nous faisons face à des canicules de plus en plus importantes et de plus en plus fréquentes en raison du dérèglement climatique. Il n'est donc pas responsable d'augmenter les îlots de chaleurs urbains en artificialisation et/ou minéralisant les sols d'avantages. La communauté scientifique indique clairement que les services écosystémiques qu'offrent la nature peuvent contrer ces pics de chaleur.



Je comprends les enjeux économiques et sociaux mais quid des enjeux environnementaux. Pourquoi ne pas penser sur du long terme et essayer d'allier les deux en laissant par exemple plus de sols perméables. Aujourd'hui trop de parkings ont été développés avec de l'enrobé certes moins coûteux à réaliser mais à quel prix pour le futur ?

Deuxièmement,

Le développement de la ZAC Viasilva a été à l'encontre du respect de mesures de protection de la biodiversité.

A la suite du déplacement des communautés de pipistrelles par la destruction de leur habitat; l'évolution de la population devait être suivi lors des COPIL dans le cadre des mesures compensatoires, aujourd'hui cette information ne semble pas rendue public. Qu'en est-il 10

ans après ? La démarche ERC comprend en première lettre le E pour Éviter. Si cela n'est pas possible l'argument Compenser doit au moins être tenu sinon l'autorisation donnée tombe à l'eau et il devrait y avoir réparation pour les dommages causés.

Vous l'aurez compris, je suis contre l'extension de la ZAC Viasilva aux mêmes conditions. Pour être convaincue, les projets de développements urbains devront compter plus de sols perméables. et moins de dégâts sur la nature.

Merci

Cordialement

